



Ouvrir la porte et la claquer au visage dans la foulée...

Alors que toutes les organisations syndicales ont répondu présent le 12 février dernier sur invitation à une réunion pour définir les conditions de reprise du dialogue, la DG nous a interdit la RMIS nationale des recettes interrégionales du 9 mars !

Si l'intersyndicale a organisé cette réunion de tous les collègues des R.I., c'était avant tout dans la perspective du groupe de travail national du 24 mars prochain (impact de la mise en œuvre des réformes et accompagnement social), pour construire ensemble les propositions que nous pourrions porter à cette occasion, et surtout pour apporter des éléments de réponse aux agents, très inquiets dans la perspective de suppressions de leurs postes.

La réponse est tombée, tardive, cinglante, c'est NON !

C'est ainsi donc que le dialogue reprend ? En interdisant aux collègues d'échanger, de débattre, de s'informer, de réfléchir ensemble à leur avenir ?

Ce refus est inqualifiable ! Et probablement juridiquement contestable...

Sur la forme :

- alors que nous avons pris soin de demander plus de deux semaines à l'avance (la réglementation prévoit 7 jours), la DG nous informe de son refus 4 jours avant (week-end compris), refus confirmé aux DI (et non aux organisateurs hier soir à 18h!)
- alors que nous avons organisé cette réunion dans le respect strict des contraintes sanitaires, la DG s'obstine dans son refus

Sur le fond :

- la DG nous répond que le texte n'autorise pas de faire des RMIS nationales...mais le texte ne les interdit pas non plus ! La preuve, c'est qu'une réunion d'information syndicale de tous les bureaux de Nouvelle Aquitaine avait été autorisée le 02/03, qu'une autre avait été autorisée en Occitanie le 12/01 ! (preuve s'il en est que l'excuse de la DG « à l'adresse de tout agent appartenant au service dans lequel la réunion est organisée et, le cas échéant, aux personnels appartenant à l'ensemble des services si plusieurs services sont implantées dans un bâtiment administratif commun » **ne tient pas pour refuser celle du 9 mars**). Ce

n'est donc pas un problème réglementaire mais bien la volonté d'entraver l'activité syndicale et la liberté de s'informer et d'échanger

- alors que de nombreux collègues vont être victimes de restructuration, la DG leur interdit de se tenir informés de leur avenir

Quel curieux message la DG envoie-t-elle aux douaniers ? Masqués ET bâillonnés ?

Pour nous, c'est une entrave à l'action syndicale, une atteinte aux droits des agents et à la parole donnée. L'administration veut étouffer la voix des personnels.

En nous interdisant à la dernière minute (ce qui est méprisant de tout le travail de préparation que nous avons mis en place) de discuter avec les collègues pour trouver des solutions pour leur avenir, la DG prend la lourde responsabilité de créer une situation conflictuelle.

La DG avait pourtant 2 options :

- prendre sur elle (sans en référer à son Ministère de tutelle) et autoriser à titre exceptionnel cette RMIS compte tenu des contraintes sanitaires (et de l'impossibilité pour les militants syndicaux de se déplacer physiquement) et du contexte social propre à la douane, subissant sa énième réforme

- refuser brutalement cette réunion au risque de détruire les fondations de la reconstruction du dialogue

Elle a fait son choix...

Elle aurait voulu déclarer la guerre aux douaniers, elle ne s'y serait pas prise autrement.

Et c'est un bien mauvais message qui est adressé aux agents des douanes et à leurs représentants, en totale contradiction avec les promesses données d'un dialogue social préservé. Si, déjà, sur l'organisation d'une RMIS, la DG ne tient pas sa parole, comment doit-on envisager la suite et les reclassements à venir ?

Si les organisations syndicales sont en colère, elles sont surtout désolées pour les collègues des R.I. qui avaient salué cette initiative et nous avaient largement remerciés.

Ce n'est que partie remise, nous allons mettre en place une nouvelle réunion en organisant les choses différemment.

Au final, la DG aura perdu un peu plus la confiance des douaniers...

Le 09/03/2021